

Compilation QCM

Table des matières

1.	Blessures	2
2.	Alternance/possession alternée	2
3.	Occasions de remplacement.....	3
4.	Occasions de temps morts.....	4
5.	Général.....	4
6.	Contrôle/statut du ballon.....	5
7.	Interventions	5
8.	Violations 3’’	7
9.	Violations 8’’	7
10.	Violation 24’’	8
11.	Reprise de dribble/fumble	9
12.	Statut du joueur.....	9
13.	Ballon tenu	10
14.	ReZ.....	10
15.	2 dernières minutes	11
16.	Double faute	11
17.	Compensation de réparations	11
18.	Vidéo	12
19.	Bagarres.....	12
20.	FT	12
21.	Antisportives.....	14
22.	Rôle de l’entraîneur	14
23.	Début de période.....	14
24.	Action de tir.....	15
25.	Erreurs rectifiables/Substitutions de tireurs	15
26.	Remise en jeu	16

1. Blessures

1/ A5 se blesse. Avant que l'arbitre ait fait le signe de remplacement, l'entraîneur B demande un TM.
A5 peut-il être autorisé à entrer en jeu à l'issue du TM ?

OUI : Art 5.6

2/ A5 se blesse, l'entraîneur B demande un TM après que le remplaçant de A5 a pénétré sur le terrain.
A5 peut-il être autorisé à entrer en jeu à l'issue du TM ?

Non : A5 ne peut pas rentrer en jeu à l'issue du TM car son remplaçant ne peut pas sortir du jeu (il n'y a pas eu de période de jeu chronométrée).

3/ A5 se blesse. Constatant que A5 ne peut pas reprendre le jeu immédiatement, l'arbitre fait le signe de remplacement. L'entraîneur B demande alors un TM.

A5 doit-il être autorisé à entrer en jeu à l'issue du TM ?

OUI : L'arbitre a fait le geste de remplacement pour indiquer que le joueur doit être remplacé mais la table de marque n'a pas encore indiqué le remplacement du joueur blessé.

4/ A8 est blessé lors d'un choc avec B4 et reste au sol. Les remplaçants A5 et A6 veulent entrer sur le terrain avec le médecin pour aider A8.

A5 et A6 doivent-ils attendre l'autorisation des arbitres pour pénétrer sur le terrain ?

OUI : Seul le médecin peut entrer sur le terrain sans l'autorisation de l'arbitre s'il juge que la gravité de la blessure du joueur le justifie.

5/ A8 est blessé et il reste au sol. Au moment où le médecin de son équipe rentre sur le terrain, A8 se relève et signale au médecin qu'il va bien.

A8 peut-il continuer à jouer ?

NON : Le médecin étant entré sur le terrain, le joueur est considéré avoir reçu des soins. Il doit donc être remplacé.

6/ B8 se blesse dans le 4^{ème} QT et ne peut pas continuer à jouer immédiatement. L'équipe B n'a plus de remplaçant.

Le joueur B8, après avoir reçu des soins sur le terrain par le médecin, est prêt à rejouer.

B8 est-il autorisé à rester sur le terrain ?

OUI

2. Alternance/possession alternée

1/ A la fin de la seconde période, le joueur A7 est sanctionné d'une faute technique.

L'équipe A est bénéficiaire de la remise en jeu de début de période en application de la possession alternée.

La 3^{ème} période débutera par deux LF B suivi d'une remise en jeu par l'équipe :

B : les fautes qui se produisent pendant les intervalles sont réparées comme si elles s'étaient produites pendant le jeu. En conséquence l'équipe B bénéficiera de 2LF+ possession et la flèche d'alternance ne sera pas retournée.

2/ Alors que le ballon est en l'air lors d'un dernier LF, une double faute est sifflée. Le LF est marqué.

Le jeu doit-il reprendre par la possession alternée ?

Non, le jeu doit reprendre comme après tout LF marqué : RJ par l'équipe qui vient d'encaisser le panier

3/ A4 doit effectuer une remise en jeu en application de la règle de l'alternance.

Avant qu'il ait le ballon à sa disposition, une faute technique est sifflée à B8.

Doit-on retourner la flèche d'alternance après la réparation qui suit ?

NON l'équipe A conserve son droit à l'alternance. Seule une violation sur la RJ fait perdre ce droit

4/ Au début du 2e QT, l'équipe A a le droit à la possession du ballon selon la règle de l'alternance. L'arbitre donne le ballon au joueur B5 pour la remise en jeu. B5 fait une passe au joueur B15 sur le terrain et l'arbitre s'aperçoit alors qu'il a donné par erreur le ballon à la mauvaise équipe.
L'arbitre doit arrêter le jeu immédiatement et corriger l'erreur.

FAUX : Une fois que le ballon a touché ou été touché par un joueur sur le terrain, l'erreur ne peut pas être rectifiée. L'équipe qui avait droit à la possession du ballon selon la règle de l'alternance conserve son droit (la flèche n'est pas tournée).

5/ A4 effectue une remise en jeu en application de la règle de l'alternance. Alors qu'il a encore le ballon dans les mains, il commet une violation à la remise en jeu.

Doit-on retourner la flèche d'alternance après la réparation qui suit ?

NON: Art. 12.4.7 : la flèche doit être tournée immédiatement, c'est-à-dire AVANT la réparation pour la violation commise pendant la REJ initiale.

6/ Lors de l'entre-deux initial, le ballon est frappé légalement par le sauteur B12 puis il est attrapé par A7 qui a un pied en touche.

Lors de la prochaine situation d'E2, quelle équipe bénéficiera de la possession alternée?

Eq A : A7 étant en dehors des limites du terrain, il ne contrôle pas le ballon (il faut détenir un ballon vivant). Le premier contrôle consécutif à l'E2 est donc réalisé par l'équipe B (sur la REJ). L'équipe A n'ayant pas obtenu le contrôle du ballon suite à l'E2 aura donc droit à la possession du ballon lors de la prochaine situation d'alternance.

7/ Lors de l'entre-deux initial, les deux sauteurs A6 et B6 frappent le ballon légalement. A8 et B9 attrapent alors tous les deux le ballon et le tiennent fermement. L'arbitre siffle ballon tenu.

Le jeu reprendra par un entre-deux entre A6 et B6 puisqu'aucune équipe n'avait encore droit à la possession alternée.

FAUX : L'entre-deux doit être fait entre A8 et B9, impliqués dans le ballon tenu.

3. Occasions de remplacement

1/ L'équipe A bénéficie de 2LF et du ballon suite à une faute antisportive. Lors du 1er LF, l'équipe B demande un remplacement. Le 2ème LF est raté et la table signale la demande de remplacement.

Le remplacement doit-il être accordé ?

OUI car suite aux LF il y a une RJ pendant laquelle il y a une occasion pour la table de marque de demander un remplacement ou un TM.

2/ A8 qui bénéficie de 2 LF plus le ballon est blessé. Il est remplacé par A9. Avant le 1er LF, le marqueur signale une demande de remplacement de A9.

A9 peut-il être remplacé s'il réussit le second LF ?

NON : A9 ne peut pas être remplacé avant qu'une période de marche du chronomètre n'ait eu lieu.

3/ A6 tire son dernier LF et le réussit. Alors que le ballon n'est pas encore à disposition de B6 pour la RJ, la table intervient pour demander un remplacement pour l'équipe B.

Doit-on accorder le remplacement à l'équipe B ?

OUI le remplacement doit être accordé car l'occasion de demande de remplacement sur RJ n'est pas terminée.

4/ A6 se blesse lors d'un tir. Il est remplacé par A4 qui tire ses lancers francs. Le dernier LF est raté mais lors du rebond une faute est sifflée à A7 avant que le ballon soit touché par un joueur.

A4 peut-il être remplacé ?

Non, car un joueur qui vient de rentrer en jeu ne pas sortir avant qu'il y ait eu une période de jeu chronométrée.

5/ A6 tire son dernier LF et le réussit. Alors que le ballon n'est pas encore à disposition de B6 pour la RJ, la table intervient pour demander un remplacement pour l'équipe B.

Doit-on accorder le remplacement à l'équipe B ?

OUI le remplacement doit être accordé car une remise en jeu va être effectuée suite au 2nd LF réussi

6/ Le signal des 24 secondes retentit alors que le ballon est en l'air à la suite d'un tir tenté par B15. Le panier est réussi.

C'est une occasion de remplacement pour les 2 équipes puisque le signal a retenti.

FAUX : Il n'y a pas violation car le panier est réussi. Il ne s'agit donc pas d'une occasion de remplacement.

7/ Une demande de remplacement ou de temps mort peut être annulée à tout moment avant que l'arbitre ne siffle pour l'accorder ?

FAUX : La demande de remplacement ou de temps-mort peut être annulée avant que le marqueur ait fait retentir son signal.

8/ Un remplacement a été demandé à la table par A6 qui se trouve assis sur la chaise des remplaçants. Une faute est sifflée et le marqueur signale la demande de remplacement alors que l'entraîneur rappelle son joueur et demande à annuler le remplacement.

Peut-on annuler ce remplacement ?

NON : L'annulation d'une demande de remplacement doit être faite avant que le marqueur a fait retentir son signal pour signaler la demande.

4. Occasions de temps morts

1/ L'équipe A bénéficie de 2LF et du ballon suite à une FT. L'équipe A demande un temps mort pendant le 2ème LF qui est réussi. La table signale alors la demande de temps mort

Le temps mort doit-il être refusé ?

Non, car lorsqu'il y a 2 LF + possession on peut bénéficier d'un TM ou d'un remplacement avant la remise en jeu si la demande est faite avant que le ballon soit vivant.

2/ Les deux entraîneurs ont fait une demande de TM (A puis B). A5 est victime d'une faute sur un dunk réussi.

A qu'elle équipe le TM doit-il être accordé ?

A l'équipe A qui l'a demandé en premier

3/ *Qu'elle est la durée d'un TM ? 50" ou 1min ?*

1 min : la durée d'un TM est de 1' mais à 50" l'arbitre doit inviter les équipes à reprendre leur place sur le terrain.

4/ *Un temps mort prend fin lorsque l'arbitre siffle et fait signe aux équipes de revenir sur le terrain ?*

VRAI l'arbitre doit siffler pour signifier la fin du TM aux équipes

5/ Le joueur A6 est sanctionné de sa cinquième faute personnelle. L'entraîneur de l'équipe B demande un TM au même moment.

L'arbitre doit-il faire la gestuelle du remplacement avant celle du TM ?

OUI

6/ Suite à un panier marqué par l'équipe A, le ballon est dans les mains de B6 derrière la ligne de fond lorsque l'entraîneur B se précipite à la table de marque pour demander un TM. Le marqueur réagit précipitamment et fait retentir son signal par erreur. Alors que le ballon vient de quitter les mains de B6, les arbitres sifflent et arrêtent le jeu.

Le jeu ayant été interrompu par les arbitres, doivent-ils finalement accorder le TM ?

NON : Suite au coup de sifflet de l'arbitre, le ballon est mort et le chronomètre reste arrêté, conduisant à ce qui serait normalement une occasion de temps-mort. Cependant, comme la demande a été faite trop tard, le temps-mort ne doit pas être accordé. Le jeu doit reprendre immédiatement.

5. Général

1/ *Le banc et le panier de l'équipe recevante sont situés à droite de la table de marque lorsque l'on est assis à la table de marque ?*

Faux, lorsqu'on est assis à la table, le banc et le panier de l'équipe recevante sont situés à gauche de la table.

2/ A l'échauffement, un arbitre constate qu'un joueur porte une protection rigide pour le nez.
Doit-on lui interdire de jouer ?

NON, c'est la seule protection autorisée

3/ A8 tire au panier, le réussi et tombe au sol. L'arbitre arrête le jeu pour faire essuyer le sol.
L'équipe B peut-elle faire la remise en jeu depuis n'importe quel point de la ligne de fond ?

OUI après un panier réussi la RJ peut être effectuée depuis n'importe quel point de la ligne de fond

6. Contrôle/statut du ballon

1/ A6 effectue une passe de RJ, le ballon est touché par B8 puis contrôlé par A9. *L'équipe A contrôle t'elle le ballon après qu'il ait été touché par B8 ?*

OUI : Toucher le ballon ne met pas fin au contrôle de A

2/ A5 tire un LF. Alors que le ballon vient de quitter ses mains, une violation est commise par B8.
Quel est le statut du ballon après le coup de sifflet ?

Vivant : le ballon sera mort lorsque le LF sera marqué ou qu'il sera visible qu'il ne pourra pas pénétrer dans le panier.

3/ A6 tente un tir. Alors que le ballon vient de quitter ses mains, l'arbitre siffle une faute à un rebondeur. Le ballon touche l'anneau et est ensuite touché par A8 avant de pénétrer dans le panier.
Doit-on accorder le panier

Non, car après un coup de sifflet il est interdit de toucher le ballon une fois qu'il a touché l'anneau.

4/ Alors que le ballon vient de quitter les mains de A6 chargé d'une RJ, A7 pousse B6 pour se démarquer. L'arbitre siffle la faute de A7.

L'équipe A contrôle t'elle le ballon lorsque A7 pousse B6 ?

OUI : Art. 14

5/ Alors que le ballon est à disposition de A8 pour une RJ, A9 commet une faute sur B7 en se démarquant. C'est la 5ème faute de l'équipe A dans la période.

L'équipe B doit-elle bénéficier de 2LF ?

NON : Art. 14 et 41.2.2 : L'équipe A contrôle le ballon donc la sanction de la faute sifflée est une REJ.

6/ Le ballon est en l'air lors d'un tir lorsqu'une faute est sifflée à B8.

Quel est le statut du ballon après le coup de sifflet ?

Le ballon reste vivant jusqu'à ce qu'il pénètre dans le panier ou qu'il sera visible qu'il ne pourra pas y pénétrer.

7/ *Lors d'un entre-deux, le ballon devient vivant lorsqu'il est frappé légalement par l'un des deux sauteurs. ?*

VRAI

8/ Le joueur A15 tire au panier. Le ballon ne touche ni le panneau ni l'anneau. A15 le rattrape avant qu'il ne soit touché par un autre joueur.

A15 commet-il une violation ?

NON : Comme il s'agit d'un tir, il n'y a plus de contrôle du ballon. Par conséquent, le joueur a la possibilité de reprendre le ballon, il n'y a pas marcher et il a la possibilité de repartir en dribble.

7. Interventions

1/ Alors que le ballon est en l'air et au dessus du niveau de l'anneau lors d'un tir, un défenseur fait vibrer le panneau avant que le ballon touche l'anneau. Cette action empêche le ballon de pénétrer dans le panier.

Doit-on siffler une violation ?

OUI

2/ A4 bénéficie de 2 LF. Pendant le dernier LF, B5 touche le ballon en passant la main au travers du filet après que le ballon a touché l'anneau.

L'arbitre doit-il accorder le LF.

Oui, toucher le ballon en passant la main dans le filet est une violation

3/A6 bénéficie de 2 LF, lors du second LF, le ballon est touché par B7 avant de toucher l'anneau.

Doit-on siffler une faute technique ?

OUI cette infraction est explicitement décrite dans le règlement de jeu

4/ Lors d'un tir de A6 le ballon rebondit sur l'anneau puis retombe sur l'anneau. A8 touche la planche alors que le ballon est contact avec l'anneau

Cette action est-elle légale ?

NON : toucher le matériel alors que le ballon est en contact avec l'anneau est une violation.

5/ Lors d'une passe de A5, le ballon est au dessus de l'anneau lorsque B6 le chasse en passant la main au travers du filet.

L'arbitre doit siffler violation et aucun point ne sera accordé.

VRAI : il s'agit bien d'une violation, mais aucun point ne sera accordé car il s'agit d'une passe et pas d'un tir

6/ A6 tente un tir. Alors que le ballon vient de quitter ses mains, l'arbitre siffle une faute à un rebondeur. Le ballon touche l'anneau et est ensuite touché par B8 qui l'empêche de pénétrer dans le panier.

Le panier doit-il être accordé ?

OUI : après un coup de sifflet lors d'un tir aucun joueur n'a le droit de toucher le ballon après qu'il a rebondi sur l'anneau.

7/ Un dernier LF est tiré par A4. Le ballon touche l'anneau et rebondit. B4 touche le ballon mais ce dernier pénètre dans le panier.

Combien de points l'arbitre doit-il accorder ?

2 pts : Le tir change de statut lorsqu'il est touché légalement par B4 après avoir touché l'anneau.

8/ Le signal des 24s retentit alors que le ballon est en l'air et au dessus du niveau de l'anneau lors d'un tir, un défenseur touche le ballon juste avant qu'il ne touche l'anneau.

Les arbitres doivent siffler violation à la règle des 24s car le ballon n'a pas touché l'anneau.

FAUX : Il y a goal tending et non violation à la règle des 24s.

9/ A4 bénéficie de 2 LF. Pendant le dernier LF, B5 chasse le ballon alors que celui-ci est en contact avec l'anneau.

C'est une violation. L'arbitre doit donc accorder le LF.

FAUX : L'intervention est légale donc le jeu doit continuer.

10/ Seul l'attaquant peut toucher le panier ou le panneau pendant que le ballon est en contact avec l'anneau lors d'un tir au panier. ?

FAUX : Art. 31.2.4 : aucun joueur ne peut toucher le panier ou le panneau alors que le ballon est en contact avec l'anneau.

11/Le signal de fin de rencontre retentit alors que le ballon est en l'air. Un défenseur chasse le ballon alors que celui-ci est en contact avec l'anneau.

L'arbitre doit-il siffler violation et accorder le panier ?

OUI

12/ B15 effectue son dernier tir de LF. Après que le ballon a touché l'anneau et avant qu'il rentre dans le panier, A8 passe son bras dans le panier par en-dessous et touche le ballon.

L'arbitre doit-il siffler violation et accorder le panier à 2 points et siffler FT à l'encontre de B15 ?

NON : Art. 16.2.1, 31.2.5 et 38.3.1 : il s'agit toujours d'un LF. La sanction est LF accordé à 1 pt + FT au joueur défenseur.

13/ L'arbitre siffle une faute de A13 sur B8 qui tire au panier. Alors que le ballon est dans sa phase ascendante vers le panier, A7 touche le ballon qui retombe dans le panier.

Doit-on refuser le panier ?

OUI. Le contre est légal. Toucher le ballon après le coup de sifflet, le rend mort.

14/ B8 commet une faute sur A14 qui tire au panier. Alors que le ballon est en l'air, le ballon touche l'anneau et il est ensuite chassé par B5. L'arbitre siffle une violation pour intervention illégale sur le ballon. Il valide le tir et accorde 1 LF supplémentaire à A14.

L'arbitre a-t-il fait une bonne application du règlement ?

OUI

8. Violations 3''

1/ A5 effectue une remise en jeu en zone avant. Lorsque A6 reçoit le ballon sur le terrain, A12 est dans la zone restrictive adverse depuis 4s.

A12 doit-il être sanctionné pour une violation à la règle des 3s ?

NON : Le décompte des 3s ne commence que lorsque l'équipe contrôle le ballon vivant dans la zone avant et que le chronomètre est en marche.

2/ A5 effectue une remise en jeu en zone arrière. A12 se trouve immobile dans la zone restrictive adverse. A6 dribble le ballon dans sa zone arrière depuis 5 secondes lorsque l'arbitre siffle 3s à A12 qui n'est pas sorti de la zone restrictive adverse.

L'arbitre a fait une mauvaise application du règlement.

VRAI

9. Violations 8''

1/ L'équipe A contrôle le ballon depuis 6'' dans sa zone arrière lorsqu'une double faute est sifflée en zone arrière A entre A12 et B13.

L'équipe A bénéficiera t'elle de 8'' pour amener le ballon en zone avant suite à la remise en jeu ?

NON : La période des 8s doit continuer lorsque l'équipe qui avait le contrôle du ballon doit faire la REJ dans sa zone arrière suite à une double faute. L'équipe A bénéficiera donc de 2s pour amener le ballon en zone avant.

2/ Le joueur B8 dribble en zone arrière au moment où l'arbitre siffle violation à la règle des 8s.

L'appareil des 24s indique qu'il reste 17 secondes à jouer pour l'équipe B.

L'arbitre doit-il maintenir sa décision ?

OUI

3/ Dans les deux dernières minutes de la rencontre, A8 remonte le ballon dans la zone arrière de son équipe. 4s se sont écoulées lorsque B4 chasse le ballon hors du terrain. L'entraîneur A demande un temps mort.

A la reprise du jeu, une nouvelle période de huit secondes sera accordée à l'équipe A et la remise en jeu se fera à la ligne médiane face à la table de marque.

VRAI

4/ L'équipe A contrôle le ballon depuis 6 secondes dans sa zone arrière lorsque le ballon est sorti simultanément par A12 et B13. Les arbitres sifflent un cas d'entre-deux. L'équipe A est bénéficiaire de la possession alternée.

L'équipe A bénéficiera-t-elle de 8s pour amener le ballon en zone avant ?

NON : Art. 12.3 et 28.2.2 : remise en jeu pour la même équipe qui contrôle le ballon (A) en zone arrière ; il reste donc 2 secondes pour amener le ballon en zone avant.

10. Violation 24''

1/ A6 tire au panier. Le signal des 24" retentit. Le ballon ne touche pas l'anneau et A7 s'en empare immédiatement.

Est ce légal ?

NON ce n'est pas légal : il faut siffler. L'action aurait été légale si B5 s'était emparé du ballon.

2/ Alors que A5 dribble, une double faute est sifflée.

L'équipe A doit-elle bénéficier d'une nouvelle période de 24"

NON: Art. 50.4 : Ballon pour l'équipe A avec le temps restant sur les 24 secondes

3/ A6 tire au panier. Le ballon touche l'anneau, B7 s'empare du ballon. Alors que celui-ci part en contre attaque le signal des 24" retentit.

Le signal des 24" doit'il être négligé ?

OUI le signal des 24" doit être négligé car il a retenti par erreur.

4/ A6 tire au panier. Le signal des 24" retentit. Le ballon ne touche pas l'anneau et est touché par B5 avant que B7 s'en empare.

Est-ce légal ?

NON ce n'est pas légal : il faut siffler. L'action aurait été légale si B5 s'était emparé du ballon.

5/ Lors d'un tir au panier de l'équipe A, le ballon ne touche pas l'anneau. L'opérateur des 24s remet son appareil à 24 par erreur. Le joueur A5 récupère le ballon.

L'opérateur doit-il intervenir immédiatement auprès des arbitres pour rectifier son erreur ?

NON : L'erreur doit être ignorée sauf si l'arbitre estime que les adversaires sont désavantagés. C'est alors lui qui est en mesure d'arrêter le jeu.

6/ L'équipe A contrôle le ballon sur le terrain. Il reste 9s dans la période des 24s lorsque le ballon sort des limites du terrain. Les arbitres étant en désaccord quant au responsable du ballon hors jeu (A8 ou B10), ils accordent la REJ à l'équipe A qui a droit à la possession du ballon selon la règle de l'alternance (sens de la flèche).

Dans cette situation, l'opérateur des 24s ne remettra pas son appareil à 24.

VRAI

7/ L'équipe A contrôle le ballon depuis 15s dans sa zone avant lorsqu'une double faute est sifflée entre A12 et B14.

L'équipe A bénéficiera t-elle de 9s pour tir au panier ?

OUI

8/ B13 tire au panier et le ballon est en l'air quand le signal de l'appareil des 24s retentit. Le ballon se coince dans les supports de l'anneau. L'arbitre siffle entre-deux et donne la possession à l'équipe B désignée selon la règle de l'alternance (sens de la flèche) avec une nouvelle période de 24s.

L'arbitre a-t-il fait une bonne application de la règle ?

NON : S'agissant d'un cas d'entre-deux, le ballon devrait être donné à l'équipe B selon la règle de l'alternance. Mais comme le ballon n'est pas considéré comme ayant touché l'anneau, il y a violation à la règle des 24s. Le ballon doit donc être donné à l'équipe A et la flèche doit être tournée.

9/A12 tire au panier. Le ballon touche l'anneau, puis le signal des 24 secondes retentit. L'équipe A prend le contrôle du ballon.

Doit-on arrêter le jeu ?

Art. 29.2.2 : pas de violation des 24 secondes, le ballon a touché l'anneau et le signal des 24s a retenti par erreur.

10/Il reste 36s à jouer dans le dernier QT et l'équipe A mène de 2 points. L'équipe A contrôle le ballon depuis 10s lorsque les arbitres arrêtent le jeu pour essayer le parquet suite à la chute d'un joueur.

Les arbitres doivent-ils accorder une nouvelle période de 24s à l'équipe A ?

NON : Dans le cas précis, accorder une nouvelle période de 24s constituerait un désavantage pour l'équipe adverse.

11/ A la fin de la période de 24s, A4 tire au panier. Le tir est légalement contré par B4 et le signal de l'appareil des 24s retentit. Après le signal, B4 commet une faute simple sur A4.
Il y a violation à la règle des 24s. La faute doit être négligée.

VRAI

12/ L'équipe A prend le contrôle du ballon sur le terrain. B7 chasse alors le ballon en touche. L'appareil des 24s affiche « 22 ». Par erreur, l'opérateur des 24s remet l'appareil à 24. Le jeu reprend et, alors que le ballon est en l'air lors d'un tir tenté par A12, le signal de l'appareil des 24s retentit. Le panier est marqué. L'entraîneur B se précipite alors à la table de marque pour signaler l'erreur de l'opérateur qui reconnaît l'erreur.

Les arbitres doivent-ils siffler la violation des 24s et annuler le panier ?

NON : L'erreur est de ne pas siffler la violation des 24s et non d'accorder le panier qui n'en est que la conséquence. Il ne s'agit pas d'un cas d'erreur rectifiable. Les arbitres ne peuvent donc pas revenir sur la violation et annuler le panier.

13/ L'équipe A contrôle le ballon depuis 23 secondes. A9 passe alors le ballon à A10. Alors que le ballon vient de quitter les mains de A9, le signal des 24s retentit. B12 intercepte alors le ballon et part en contre-attaque.

Les arbitres doivent-ils négliger le signal et ne pas siffler la violation ?

NON : Le signal ne retentit pas par erreur. De plus, même si le contrôle est clair et immédiat, le signal ne peut pas être négligé puisqu'il ne s'agit pas d'un tir. Les arbitres doivent donc siffler la violation à la règle des 24s.

14/ A13 fait une passe vers A15 pour une tentative de claquette. A15 ne parvient pas à toucher le ballon qui touche l'anneau et retombe dans les mains de A8. L'équipe A contrôle le ballon sur le terrain depuis 10 secondes.

De combien de temps l'équipe A dispose-t-elle pour tirer au panier ? 14s / 24s

24s : L'appareil des 24s doit être remis à 24 dès que le ballon touche l'anneau que ce soit sur un tir ou une passe (sauf si le ballon se coince dans les supports du panier).

11. Reprise de dribble/fumble

1/ A4 dribble et s'arrête. B6 tape sur le ballon dans les mains de A4 sans que celui-ci perde le ballon, puis A4 dribble.

Doit-on siffler une violation ?

OUI : Il y a violation car A4 n'a pas perdu le contrôle du ballon suite à la frappe par B6.

2/ A5 tape la balle dans les mains de B6 qui vient d'arrêter de dribbler. Le ballon rebondit au sol. B6 le prend à deux mains puis dribble.

Doit-on siffler une violation ?

NON : B6 peut dribbler à nouveau puisqu'il a perdu le contrôle du ballon suite à la frappe du ballon par A5.

12. Statut du joueur

1/ Pendant un intervalle de jeu, seuls les 5 joueurs ayant terminé la période précédente sont des joueurs.

FAUX pendant un intervalle de jeu tous les joueurs autorisés à jouer sont considérés comme des joueurs.

2/ Lors d'un TM, un remplaçant devient joueur, et réciproquement, lorsque le joueur entre en jeu à la fin du TM.

FAUX lors d'un TM un remplaçant devient joueur dès qu'il fait la demande auprès de la table de marque

13. Ballon tenu

1/ Alors que A5 et B6 tiennent fermement le ballon dans la zone avant de l'équipe B, B6 met le pied sur la ligne médiane.

Doit-on siffler un retour en zone ?

NON : Art. 23.2.3 : si un joueur sort des limites du terrain ou retourne dans sa zone arrière pendant un ballon tenu, il s'agit d'un cas d'entre-deux.

2/ Alors que A5 et B6 tiennent fermement le ballon, B6 met le pied sur la ligne de touche.

Doit-on siffler un ballon hors jeu ?

NON : Art. 23.2.3 : si un joueur sort des limites du terrain ou retourne dans sa zone arrière pendant un ballon tenu, il s'agit d'un cas d'entre-deux.

14. ReZ

1/ A8 effectue une remise en jeu en zone avant à proximité de la ligne médiane. Il se déplace pour faire la remise en jeu. Lorsqu'il lâche le ballon, il a les deux pieds en zone arrière. A7 qui est en zone arrière réceptionne le ballon.

Est-ce légal ?

NON : ReZ, C'est l'endroit initial de la REJ qui importe.

2/ Le joueur B10 arrête son dribble et fait une passe à B6 en zone avant. Le ballon est dévié par A12 et revient vers la zone arrière de l'équipe B. Le joueur B10 saute de sa zone arrière, réceptionne le ballon en l'air et retombe en zone avant.

L'arbitre doit-il siffler « retour en zone » ?

NON : Il n'y a pas retour en zone arrière car le dernier joueur qui a touché le ballon en zone avant est un joueur adverse.

3/ A8 effectue une remise en jeu en zone arrière à proximité de la ligne médiane. Il se déplace pour faire la remise en jeu. Lorsqu'il lâche le ballon, il a les deux pieds en zone avant. A7 qui est en zone arrière réceptionne le ballon.

Doit-on siffler retour en zone arrière ?

NON : Il n'y a pas retour en zone arrière car c'est le point initial de la REJ qui compte.

4/A8 dribble le ballon depuis la zone arrière de son équipe. Il s'arrête à cheval sur la ligne médiane et arrête son dribble.

Peut-il passer le ballon à A12 qui se trouve en zone arrière ?

NON : A8 arrête de dribbler. Par conséquent, sa position est déterminée par l'endroit où ses pieds touchent le sol. Ayant un pied en zone avant, A8 est considéré en zone avant. Il ne peut donc pas passer le ballon à A12 qui se trouve en zone arrière.

5/ Lors d'une REJ dans la zone avant de l'équipe A, A5 passe le ballon à A11 qui se trouve également en zone avant. A11 saute, récupère le ballon en l'air et retombe en zone arrière.

Les arbitres ne doivent pas siffler retour en zone arrière.

FAUX : Il ne s'agit pas de l'exception au retour en zone car A11 n'établit pas un nouveau contrôle du ballon pour son équipe. En effet, le ballon est déjà contrôlé par A5 lors de la REJ.

6/ A4 dribble depuis sa zone arrière en direction de sa zone avant. Sans arrêter de dribbler, il pose un pied en zone avant puis retourne en zone arrière pour éviter son défenseur.

L'arbitre doit-il siffler retour en zone arrière ?

NON : Le ballon n'est pas en zone avant puisque le dribbleur n'a pas encore amené ses deux pieds et le ballon en zone avant. Il n'y a donc pas retour en zone arrière.

15. 2 dernières minutes

1/ Dans les deux dernières minutes de la rencontre, A5 bénéficie de 2 LF. Lors du 1er LF, l'équipe A demande un TM. A5 commet une violation sur son 2ème LF.

Est-ce que la remise en jeu aura lieu au milieu du terrain ?

NON en ligne de fond: Le temps-mort n'est pas demandé par l'équipe devant faire la REJ

2/ Il reste 1'50" dans le 4ème ¼ temps, l'équipe A bénéficie d'une remise en jeu dans sa zone arrière et l'équipe B demande un temps mort.

La remise en jeu doit-elle être effectuée au niveau de la ligne médiane ?

NON car ce n'est pas l'équipe qui bénéficie de la RJ en zone arrière qui a demandé le TM.

3/ Dans les deux dernières minutes du 4ème QT, suite à un panier marqué par B6, l'équipe A bénéficie de la REJ derrière la ligne de fond. L'entraîneur A demande un TM puis l'entraîneur B demande un TM à son tour.

Où la REJ aura-t-elle lieu ?

LIGNE MEDIANE

16. Double faute

1/A5 est sanctionné d'une faute sur B7 et en même temps B8 est sanctionné d'une faute sur A9.

S'agit-il d'une double faute ?

NON : une double faute se produit lorsque deux joueurs commettent une faute l'un sur l'autre

2/ L'équipe A contrôle le ballon depuis 5" dans sa zone arrière lorsque B6 et A8 sont sanctionnés d'une double faute en zone avant.

Dans quelle zone aura lieu la remise en jeu ?

Avant : car la remise en jeu doit être effectuée, par l'équipe qui contrôlait le ballon, au point le plus proche de l'infraction

17. Compensation de réparations

1/ Alors que A5 détient le ballon pour une RJ, A6 est sanctionné d'une faute personnelle qui donne droit à une RJ pour l'équipe B

Les deux remises en jeu peuvent-elles s'annuler ?

NON : Le ballon devient vivant lorsqu'il est mis à disposition du joueur chargé de la REJ. Dès que le ballon est vivant pour la REJ, cette dernière ne peut pas être utilisée pour en annuler une autre.

2/ Alors que A9 dribblait, B7 a été sanctionné d'une FT. A5 détient le ballon pour tirer les LF, lorsque A6 est sanctionné d'une FT.

Les deux réparations peuvent-elles s'annuler ?

NON car on ne peut pas annuler une série de LF qui a commencé (la série de LF de A5 a commencé dès que le ballon a été à la disposition de A5).

3/ Alors que A9 dribblait, B7 a été sanctionné d'une FT. Alors que le ballon n'est pas encore à la disposition du joueur chargé d'effectuer les LF, A6 est sanctionné d'une FT.

Comment le jeu doit-il reprendre ?

ReJ A : Les deux sanctions pour FT s'annulent. Le ballon est redonné à l'équipe A car elle contrôlait le ballon au moment où la première FT a été sifflée.

4/ B12 commet une faute antisportive contre A8 qui tire à 3 pts. Le tir est manqué. Le joueur A8 mécontent est sanctionné à son tour d'une faute technique.

Les deux sanctions s'annulent-elles ?

NON : Art. 42 : Les deux sanctions ne peuvent pas s'annuler car elles ne sont pas équivalentes (3LF pour A8 + possession pour A et 2LF + possession pour B). La possession de la 1ère sanction est annulée et le jeu reprend par 3LF pour A8, 2LF pour B puis possession pour B.

18. Vidéo

1/ Sur le tir de fin de rencontre, l'entraîneur B demande à utiliser la vidéo, les arbitres sont sûrs de leur décision. Un équipement vidéo a été validé avant le début de la rencontre.

Les arbitres doivent-ils accéder à la requête de l'entraîneur B ?

Non car les arbitres ne doivent pas utiliser la vidéo s'ils sont sûrs de leur décision.

19. Bagarres

1/ Lors d'une bagarre B6 pénètre sur le terrain. L'entraîneur B rentre sur le terrain pour retenir B6.
Est-ce qu'une faute sera inscrite au compte de l'entraîneur B ?

OUI car B6 est entré sur le terrain. Si l'entraîneur était rentré pour participer à la bagarre il aurait été sanctionné de deux fautes : une de son fait et l'autre parce qu'un remplaçant a pénétré sur le terrain

2/ Durant l'intervalle entre la 2^{de} et la 3^{ème} période, A5 et B6 se battent en fond de terrain et sont disqualifiés.

La reprise du jeu se fera en ligne de fond puis suite à la remise en jeu la flèche d'alternance sera retournée ?

FAUX : Il s'agit d'une situation spéciale. Le jeu doit reprendre par une REJ par l'équipe bénéficiant de la possession alternée au niveau de la ligne médiane prolongée, en face de la table de marque. Lorsque le ballon est touché par un joueur sur le terrain, la flèche doit être tournée.

3/ *La règle qui définit les sanctions à appliquer en cas de bagarre s'applique aux joueurs sur le terrain ?*

FAUX : la règle concernant les bagarres s'applique aux remplaçants et aux accompagnateurs.

4/ L'entraîneur B a déjà été sanctionné de 2 FT « B ». Lors d'une bagarre, B6 pénètre sur le terrain. L'entraîneur B rentre aussi sur le terrain pour retenir B6.

L'entraîneur B doit-il être disqualifié ?

OUI : L'entraîneur B doit être sanctionné d'une 3^e FT B puisqu'un remplaçant a quitté la zone de banc d'équipe. Il doit donc être disqualifié.

5/ Lors d'une bagarre, le remplaçant B6 pénètre sur le terrain. L'entraîneur B rentre sur le terrain pour retenir B6.

L'entraîneur B ne doit pas être sanctionné car il a tout mis en œuvre pour rétablir l'ordre.

FAUX : L'entraîneur doit être sanctionné d'une faute technique (B2) puisque un remplaçant a quitté la zone de banc d'équipe.

20. FT

1/ Pendant l'échauffement avant la rencontre, A8 casse un cercle en se suspendant. Il est sanctionné d'une FT.

Le LF peut être tiré par n'importe quel joueur B inscrit sur la feuille ?

NON : Les LF doivent être tirés par un des 5 membres d'équipe devant débiter la rencontre.

Cette faute compte elle dans les fautes d'équipe ?

OUI

2/ B5 est sanctionné de sa 5^{ème} faute. En sortant du terrain il est sanctionné d'une FT. L'entraîneur B a déjà deux fautes techniques.

L'entraîneur B est-il disqualifié ?

OUI car la faute de B5 sera comptabilisée à l'entraîneur qui totalisera alors 3 FT et sera donc disqualifié.

3/ Alors que le signal de la fin de la 3^{ème} période a retenti, B5 qui vient d'avoir sa 5^{ème} faute est sanctionné d'une FT.

Cette FT entre t'elle dans le décompte des fautes d'équipes ?

NON car il s'agit d'une faute technique infligée à l'entraîneur

4/ Le joueur A15 est sanctionné d'une faute dans le 3e QT. Les officiels oublient de signifier à A15 qu'il s'agit de sa cinquième faute. Lors du 4e QT, le joueur A15 se représente à la table de marque pour un remplacement. Le remplacement s'effectue et c'est seulement après une faute de A15 que le marqueur s'aperçoit de l'erreur.

L'entraîneur A doit-il être sanctionné d'une FT ?

NON : L'entraîneur ne doit pas être sanctionné car le joueur n'a pas été averti par les officiels qu'il s'agissait de sa 5e faute.

5/ Un joueur sanctionné de 3 fautes techniques pendant la rencontre est disqualifié.

FAUX : Règlementairement, la seule limite est celle de 5 fautes par joueur. Dans la pratique, bien évidemment, c'est l'arbitre qui fixe son seuil de tolérance ...

6/ Suite à un coup reçu au rebond, A6 saigne du nez. L'arbitre fait le signe du remplacement.

Mécontent, A6 s'en prend à l'arbitre qui lui inflige une faute technique.

La FT est inscrite au compte de l'entraîneur et ne compte pas dans les fautes d'équipe.

FAUX : L'arbitre fait le signe du remplacement pour indiquer que le joueur doit être remplacé. Toutefois, tant que le remplacement n'a pas été demandé par la table de marque et que l'arbitre n'a pas fait signe au remplaçant de rentrer, A6 est toujours joueur.

7/ Alors que le signal de la fin de la 1ère période a retenti, B5 qui était remplaçant est sanctionné d'une FT.

Cette faute doit-elle être comptabilisée à l'entraîneur B ?

NON : Pendant l'intervalle de jeu, tous les membres d'équipe autorisés à jouer sont considérés comme joueurs. La FT doit donc être inscrite au compte de B5 et elle compte dans les fautes d'équipe de la période qui suit.

8/ Dans la 1ère période, A5 simule un passage en force de B10. A l'arrêt de jeu suivant, l'arbitre avertit A5 et répercute cet avertissement auprès de l'entraîneur A.

A la prochaine simulation d'A5, l'arbitre lui infligera une faute technique.

VRAI

9/ L'arbitre sanctionne A10 d'une faute technique avant le début de la rencontre.

Le match débutera par 2LF pour l'équipe B et possession à la ligne médiane pour B ?

NON : Art 38.4.2 : Le match débutera par 2LF pour l'équipe B suivi de l'entre-deux initial.

10/ Dans le 3^{ème} quart temps, A12 commet sa cinquième faute personnelle et le marqueur l'indique à l'arbitre afin que A12 soit remplacé. Ce même joueur revient sur le terrain au 4^{ème} quart temps et le marqueur s'en rend compte lorsque A12 commet sa sixième faute personnelle.

L'arbitre doit-il siffler une faute technique à A12 ?

NON : Art. 38 Interprétations FIBA 2008 : la sanction est FT à l'entraîneur A

11/ A la reprise du 3^{ème} quart temps, l'équipe B se présente à 6 joueurs sur le terrain. L'arbitre s'aperçoit qu'il y a 6 joueurs B sur le terrain après la REJ.

L'arbitre doit-il infliger une faute technique à l'entraîneur B ?

OUI

12/ Une faute technique attribuée à un joueur pendant un intervalle est comptabilisée dans les fautes d'équipe pour le quart-temps qui vient de se terminer. ?

FAUX : Art. 41.1.2 : elle doit compter parmi les fautes d'équipe de la période ou de la prolongation suivante.

13/ Suite à un TM et juste avant de remettre le ballon à A8 chargé de la REJ, les arbitres se rendent compte que l'équipe A a 6 joueurs sur le terrain.

L'entraîneur A doit-il être sanctionné d'une FT ?

NON : Le jeu n'a pas encore repris puisque le ballon n'est pas encore dans les mains du joueur chargé de la REJ ou à sa disposition. Aucune sanction ne doit donc être imputée.

14/ A4 prend le contrôle du ballon au rebond et retombe au sol. Il est alors immédiatement marqué de près par B4. Sans créer de contact, A4 agite excessivement ses coudes afin d'intimider B4 ou pour se créer un espace supplémentaire pour pivoter, passer ou tirer.

Comment A4 doit-il être sanctionné ?

Il s'agit d'un cas de FT.

15/ L'arbitre siffle une faute à A8 sur B5 qui tire au panier. Mécontent, A8 parle de manière virulente à l'arbitre. Il est sanctionné d'une FT.

Les LF accordés à B5 doivent-ils être tirés avant ou après ceux de la FT ?

AVANT : Les sanctions doivent être appliquées dans l'ordre chronologique.

16/ A12 tire au panier. Le ballon touche l'anneau et le rebondeur A9 s'accroche à l'anneau pour jouer le ballon.

A9 doit-il être sanctionné d'une FT ?

NON : Il ne s'agit pas d'un cas de FT mais d'une intervention illégale. Le ballon doit être donné à l'équipe B pour une REJ de l'extérieur du terrain.

21. Antisportives

1/ Le joueur A14 a été sanctionné d'une faute antisportive au cours de la 2ème période. Ce même joueur se voit infliger une autre faute antisportive au cours de la 3e période. Ce joueur est alors disqualifié.

Le marqueur notera "U2", suivie d'un ou plusieurs "D" dans les cases inutilisées.

VRAI

2/ Une faute antisportive est sifflée à B8 sur A4. Il s'agit de la deuxième faute antisportive de B8.

La dernière faute de B8 est elle une faute disqualifiante ?

NON : Le joueur est disqualifié mais ce n'est pas une faute disqualifiante.

3/ A6 est disqualifié parce qu'il vient de commettre sa 2e faute antisportive.

Comme il ne s'agit pas d'une faute disqualifiante, il peut rester sur le banc de son équipe.

FAUX : Dans tous les cas où un joueur est disqualifié, il doit rejoindre son vestiaire ou quitter la salle.

22. Rôle de l'entraîneur

1/ Alors qu'une violation vient d'être sifflée, l'aide entraîneur A vient voir la table pour demander le nombre de faute de B6.

L'aide entraîneur A a-t-il le droit de faire cette demande ?

Oui, car le ballon est mort et le chronomètre de jeu arrêté.

2/ Pendant la rencontre, l'aide entraîneur est debout lorsque l'entraîneur est assis.

Est ce légal ?

NON : pendant une rencontre seul l'entraîneur a le droit d'être debout

3/ Alors que l'équipe B contrôle le ballon sur le terrain, l'aide-entraîneur A vient voir la table de marque pour demander le nombre de fautes de B6.

L'aide-entraîneur A a-t-il le droit de faire cette demande ?

NON : L'aide-entraîneur ne peut faire cette demande que lorsque le ballon est mort et le chronomètre de jeu arrêté.

23. Début de période

1/Lors de la RJ de début de 3ème période, A8 pousse B5 pour se démarquer alors que le ballon vient de quitter les mains de A6 qui effectue la RJ.

La 3ème période était-elle commencée lorsque A8 a commis la faute sur B5?

Non : cette période de jeu démarre lorsque le ballon est touché légalement sur le terrain (en même-temps que le chronomètre de jeu).

2/ Lors de la RJ de début de 3ème période, A8 pousse B5 pour se démarquer alors que le ballon vient de quitter les mains de A6 qui effectue la RJ.

Cette faute sera réparée comme une faute d'intervalle.

FAUX : l'intervalle n'est pas terminé (le chronomètre n'a pas démarré) mais la faute sera réparée comme si elle s'était produite pendant le jeu.

24. Action de tir

1/ Un joueur est en action de tir lorsqu'il frappe le ballon en direction du panier

VRAI : il y a tir lorsqu'un joueur frappe le ballon vers le panier ou le smash dans le panier.

2/ Simultanément avec le signal du chronométreur indiquant la fin de la période, une faute est sifflée à B12 sur A6 qui tire au panier et a encore le ballon dans les mains. Le panier est marqué. Les arbitres confirment la faute, accordent le panier et 1 LF supplémentaire à A6.

Les arbitres ont-ils fait une bonne application du règlement ?

NON : L'exception au ballon mort ne s'applique pas puisque le signal du chronométreur retentit alors que le ballon est dans les mains du tireur. Le ballon devient donc mort et le panier doit être refusé. Il faut accorder 2 ou 3 LF selon la position du joueur.

3/ Alors que l'équipe A part en contre-attaque, l'entraîneur de l'équipe B conteste de façon véhémement auprès de l'arbitre car il considère qu'une faute sur un de ses joueurs a été oubliée. L'arbitre lui siffle une faute technique alors que le joueur A5, qui tire au panier, détient encore le ballon. Le panier est marqué.

Faut-il accorder le panier ?

NON : L'exception au ballon mort ne peut pas s'appliquer puisqu'il ne s'agit pas d'une faute commise par un joueur sur un adversaire mais d'une FT entraîneur. Le panier ne peut donc pas être accordé puisque le ballon devient mort au moment du coup de sifflet pour la FT.

25. Erreurs rectifiables/Substitutions de tireurs

1/ A6 bénéficie de 2LF. A7 se présente, tire et réussit les 2 LF. La remise en jeu est effectuée par l'équipe B. L'erreur est découverte et les arbitres arrêtent le jeu alors que B4 est en possession du ballon.

Les arbitres doivent-ils faire retirer les LF par A6 ?

NON et les 2LF tirés par A7 doivent être annulés

2/ A5 est sanctionné d'une faute (5ème de l'équipe dans la période). Les arbitres remettent en jeu par une RJ et oublient de donner deux LF à l'équipe B. Suite à la remise en jeu, A5 intercepte et marque puis, A7 commet une faute sur B8 au milieu du terrain. L'erreur est découverte à cet instant.

Cette erreur est-elle rectifiable ?

NON car le ballon est redevenu vivant après le premier ballon mort qui a fait suite à la remise en marche du chronomètre.

3/ A6 bénéficie de 2LF. A7 se présente, tire et réussit le 1er LF. L'erreur est découverte avant que le ballon soit à disposition du tireur pour le 2e LF.

Comment le jeu doit-il reprendre ?

ReJ B : Les LF sont annulés et le ballon est donné à l'équipe B pour une REJ à hauteur de la ligne des LF.

4/ A5 est sanctionné d'une faute sur B12 (4ème de l'équipe dans la période). Les arbitres accordent par erreur 2 LF à B12 qui réussit les 2 LF. Suite à la remise en jeu par l'équipe A depuis la ligne de fond, A7 dribble dans sa zone arrière lorsque l'erreur est découverte.

Les LF doivent être annulés et le jeu doit reprendre par une REJ pour l'équipe A qui contrôlait le ballon au moment où le jeu a été arrêté.

FAUX : Les LF doivent être annulés et il s'agit d'une situation d'entre-deux puisque A contrôlait le ballon au moment où l'erreur a été découverte.

5/ B5 est sanctionné d'une faute sur A9 qui tirait à 2 points. Le panier n'est pas marqué. Un temps-mort est ensuite accordé à l'équipe A. Le jeu reprend par une REJ par l'équipe A qui marque un panier à 2 points. Les arbitres se rendent compte de l'erreur.

L'arbitre doit-il négliger l'erreur ?

OUI

6/ Au début du 4e QT, A7 marque un panier à 3 points. Les arbitres accordent le panier à 3 points mais le marqueur n'inscrit que 2 points. Après la rencontre, les arbitres se rendent compte de l'erreur avant de signer la feuille de marque.

L'erreur est-elle rectifiable ?

OUI : Une erreur relative à une inscription sur la feuille de marque peut être rectifiée à n'importe quel moment avant la signature de la feuille de marque par l'arbitre.

7/ B4 commet une faute antisportive sur A4. Au lieu de A4, A5 tente les LF. Avant la REJ consécutive aux LF, l'erreur est découverte par les arbitres. Les arbitres annulent les 2 LF.

Comment le jeu doit-il reprendre ? REJ A / REJ B

REJ B

8/ A5 est sanctionné d'une faute (5ème de l'équipe dans la période). Les arbitres remettent en jeu par une REJ et oublient de donner 2 LF à l'équipe B. Suite à la remise en jeu, A15 intercepte le ballon mais commet une charge sur B8 au milieu du terrain. L'erreur est découverte à cet instant.

Après la correction, le jeu reprendra comme après tout lancer-franc normal.

FAUX : Comme il y a eu changement de possession, le jeu doit reprendre là où il avait été arrêté, c'est-à-dire REJ pour l'équipe B suite à la charge de A15 sur B8.

26. Remise en jeu

1/ Lors d'une REJ par A4, A4 remet le ballon dans les mains de A5 pour éviter l'interception du ballon par B6 qui exerce une forte pression défensive sur A5.

Cette situation est-elle légale ?

NON : Pour qu'une REJ soit légale, le ballon doit quitter les mains du joueur chargé de faire la REJ.

2/ Lors d'une REJ de l'extérieur du terrain, A8 lance le ballon en direction du panier pour une tentative de claquette par A12. Ce dernier manque le ballon qui pénètre dans le panier sans avoir été touché par un joueur sur le terrain.

Les arbitres doivent-ils accorder le panier ?

NON : Faire pénétrer le ballon directement dans le panier lors d'une REJ est une violation. Le panier doit donc être refusé et le jeu doit reprendre par une REJ par l'équipe B à l'endroit de la REJ initiale.